

# ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR

## TARIFS SAISON 2022/2023

### COTISATION + LICENCE UFOLEP

	<b>MONTANT ANNUEL COTISATION + licence (1)</b>	<b>A PARTIR DE LA DEUXIEME PERSONNE D'UNE MÊME FAMILLE</b>
Adultes	130 € + 38,81 € = <b>168,81 €</b>	82 € + 38,81 € = <b>120,81 €</b>
Etudiants (2)	80 € + 38,81 € = <b>118,81 €</b>	52 € + 38,81 € = <b>90,81 €</b>
Demandeurs d'emploi (2)	110 € + 38,81 € = <b>148,81€</b>	70 € + 38,81 € = <b>108,81 €</b>
Jeunes (nés entre 2003 et 2008)	70 € + 20,67 € = <b>90,67 €</b>	46 € + 20,67 € = <b>66,67 €</b>

(1) Le montant de la licence est fixé par l'UFOLEP pour le début de la saison ci-dessus citée et peut donc légèrement varier.

(2) Sur présentation d'un justificatif

*Le montant de la cotisation annuelle doit être versé en totalité par chèque ou en espèces avant le 30 du mois de l'adhésion de la saison en cours.*

*Ce règlement peut être échelonné en trois mensualités, le montant des trois versements étant fixé en accord avec le trésorier.*

### PASSEPORT :

Tout nouvel adhérent doit s'acquitter des frais de passeport :

- 10 € du 6<sup>e</sup> kyu au 1<sup>er</sup> kyu (bleu)
- 25 € à partir du 1<sup>er</sup> dan (noir)

### FOURNITURES :

Les prix des fournitures (Jo, boken, tanto,.....) varient selon le fournisseur du moment.  
Pour la tenue keikogi (kimono) et ceinture, l'adhérent est libre de se fournir où il le désire.

### HORAIRE DES COURS (DOJO Emile BONABOT)

Les cours sont dispensés :

Mardi : 18h00 - 21h15

Jeudi : 19h15 - 21h15

Samedi : 9h00 – 11h00 (selon la disponibilité des enseignants et du dojo)

*Cette annexe est adoptée en assemblée générale et peut être révisée à chaque début de saison par le conseil d'administration de l'Alliance Sens Aïkido*